

Xior Student Housing finalise l'acquisition d'un complexe pour étudiants à Louvain Augmentation de capital de ca. 5,8 millions d'euros

Information relative au nombre total de droits de vote (dénominateur)

(Article 15 de la loi sur la transparence)

Anvers, Belgique – 1er mars 2016 – Xior Student Housing NV, le B-REIT spécialisé dans les logements pour étudiants en Belgique et aux Pays-Bas, a finalisé l'acquisition d'un complexe pour étudiants au cœur de Louvain. Xior réalise ainsi sa première acquisition depuis l'introduction en bourse dans les délais impartis, conformément à ce qui avait été annoncé dans le cadre de l'OPI en décembre 2015. Cette acquisition s'est accomplie aujourd'hui par la fusion par absorption de Devimmo SA. À l'occasion de cette fusion, qui génère une augmentation de capital (prime d'émission comprise) d'environ 5,8 millions d'euros, 230.657 nouvelles actions ont été émises par Xior.

Acquisition d'un complexe pour étudiants à Louvain

Xior Student Housing a finalisé aujourd'hui l'acquisition d'un complexe pour étudiants au cœur de Louvain. Comprenant 73 unités, cet édifice sis Parkstraat 137 est situé à proximité de divers campus de la KUL. La « Residentie Vinckebosch » a été construite au début des années 90 et a été complètement rafraîchie en 2015. Les espaces communs ont été récemment décorés par plusieurs graffiteurs connus. Les étudiants peuvent en outre faire usage d'un jardin.

Cet immeuble a été contribué à sa juste valeur selon l'estimation de l'expert immobilier, soit un montant de 6 964 900 EUR. L'immeuble génère des revenus locatifs annuels attendus d'environ 392 400 euros.

Xior réalise ainsi sa première acquisition depuis l'introduction en bourse dans les délais impartis, conformément à ce qui avait été annoncé dans le cadre de l'OPI en décembre 2015.

Christian Teunissen, CEO de Xior : « *Ces chambres d'étudiants sont situées dans le centre d'une ville étudiante dynamique, et offrent un cadre de vie agréable aux étudiants. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de croissance que vise Xior, et correspond parfaitement aux activités de Xior en Belgique et aux Pays-Bas.* »

Augmentation de capital et émission de nouvelles actions

Cette acquisition s'est accomplie aujourd'hui par la fusion par absorption de Devimmo SA. À l'occasion de cette fusion, 230.657 nouvelles actions ont été émises par Xior, ce qui génère une augmentation de capital (prime d'émission comprise) de 5.766.425,00 euros, dont 4.151.826,00 euros ont été affectés au poste Capital et 1.614.599,00 euros au poste Primes d'émission. Les actions ont été émises à Aloxe SA, et sont des actions ordinaires octroyant les mêmes droits que les actions Xior existantes, étant entendu que les nouvelles actions ne participent au résultat et ne donnent un droit de participation aux bénéfices qu'à partir d'aujourd'hui. En ce qui concerne le bénéfice pour les nouvelles actions pour l'exercice 2016, il sera calculé au *pro rata temporis* à compter de la date de clôture jusqu'au dernier jour de l'exercice inclus. La valeur d'émission des nouvelles actions s'élève à 25,00 euros par action, comme par ailleurs prévu dans le prospectus relatif à l'OPI du 24 novembre 2015, qui a été publié dans le cadre de l'OPI du 11 décembre 2015.

Informations concernant le nombre total de droits de vote (dénominateur) conformément à l'article 15 de la loi sur la transparence

En application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Xior Student Housing NV publie, le 1 mars 2016, les informations suivantes :

- Capital total: 87.433.866,00 euro
- Nombre total de titres donnant droit au vote : 4.857.437 (toutes des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 4.857.437 (tous liés à des actions ordinaires)

Chacune de ces actions est assortie d'un droit de vote à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur à des fins de notification, dans le cadre de la réglementation relative à la transparence (notamment des notifications lorsque le pourcentage de droits de vote atteint, dépasse ou tombe en dessous des seuils statutaires ou légaux). Les statuts de Xior Student Housing ne prévoient pas de seuils statutaires supplémentaires. Il n'y a pas d'options ni de warrants donnant droit à des actions en circulation, ni d'actions sans droit de vote.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Xior Student Housing NV
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
T +32 3 257 04 89

À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing NV est la première SIR publique belge spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique et aux Pays-Bas. Dans cette catégorie, Xior Student Housing propose une grande diversité d'immeubles, allant de chambres avec espaces communs à des studios entièrement équipés, en passant par des chambres avec sanitaires privés. En sa qualité de propriétaire et d'exploitant, Xior Student Housing se constitue depuis 2007 un portefeuille de logements qualitatifs et fiables qu'elle destine aux étudiants à la recherche d'un endroit idéal pour étudier, habiter et vivre. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing NV, SIR publique de droit belge (B-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)